LA SITUATION.

DIMINUTION SENSIBLE

Du nombre des nouveaux cas.

PEU DE DÉCÈS.

Espoir d'une prompte suppression de la fièvre jaune.

Nouveaux cas jusqu'à 6 heures du soir, 44.
Décès, 7.
Nouveaux foyers d'infection, 10.
Total des cas jusqu'à date, 1600.
Total des décès jusqu'à date, 226.
Total des foyers d'infection, 360.
Malades en traitement, 287.

RAPPORT OFFICIEL.

A six heures du soir, hier, 44 nouveaux cas de fièvre jaune et 7 décès avaient été rapportés. Le nombre des nouveaux foyers s'élevait à 10.

Quatre malades ont été admis hier à l'hôpital temporaire de la rue Dumaine, et huit personnes en sont partées guéries. Il y a eu un décès. Au total 171 personnes ont été admises dans cet hôpital.

Les nouveaux foyers sont les suivants :

1117 Tchoupitoulas.
4219 Canal.
2918 Esplanade.
1525 Mandeville.
2116 Tchoupitoulas.
3327 Baronne.
4635 Prytanée.
1216 Freret.
909 Congrès.
Prison de paroisse.

LA SITUATION.

Il est évident que les autorités sanitaires approchent, lentement il est vrai, du moment où elles auront le contrôle absolu de la situation.

Le nombre des nouveaux cas suit une progression décroissante et la mortalité reste très faible. Et quoiqu'aucun des médecins employés dans la lutte ne veuille encore fixer une date pour la disparition complète de la fièvre jaune, il est permis aujourd'hui d'entretenir de sérieux espoirs.

Les Drs White, Guiteras aîné et jeune, Richardson, Corput, Lazard et Metz sont occupés du matin au soir à la direction de leurs départements respectifs. La lutte contre la maladie n'est pas interrompue un seul instant, et elle est dirigée de façon à être portée sans délai à tous les points nécessaires.

Le nombre des employés, qui était de 1,200 l'autre semaine, approchera de 1,500 à la fin de celle-ci.

Réunion importante.

Lundi soir, à huit heures précises, s'assembleront les membres du comité des citoyens et des comités chargés de l'organisation du grand meeting qui doit se tenir le 16 septembre prochain au Parc Athlétique.

La réunion de lundi sera tenue dans le Jardin des Palmes de l'hôtel St-Charles sous la présidence du maire Behrman. Les membres des divers comités sont instamment priés d'y assister.

L'envoi de la malle par trains de marchandises.

La proposition du directeur du bureau de poste de la Nouvelle-Orléans, le capitaine Woodward, d'envoyer la malle sur la ligne de chemin de fer du Northeastern par des trains de marchandises, a été approuvée par le directeur général des postes de Washington.

C'est la malle destinée aux localités situées au nord de Picayune, Mississipi, qui sera envoyée de cette façon. A Picayune elle sera transbordée sur les trains de voyageurs.

Arrivée du professeur Boyce.

Le professeur Robert Boyce, du Collège de Médecine Tropicale de Liverpool, est arrivé hier à la Nouvelle-Orléans, par voie de New York et de Washington.

Le professeur s'est entretenu à Washington avec le chirurgien général Wyman. Il a déjeuné avec les Drs Mattas et Elliott puis a passé un certain temps dans le bureau du Dr White, le chirurgien en chef du service de salubrité publique et des hôpitaux de la marine des Etats-Unis à la Nouvelle Orléans.

Il est très probable que le professeur Boyce étudiera la situation et les moyens employés pour combattre la maladie, afin de faire un rapport pour le collège auquel il est attaché. Il est possible aussi qu'il fasse quelques conférences.

Arrivée du chirurgien Von Esdorf.

Le chirurgien R. H. Von Esdorf, du service de salubrité publique et des hôpitaux de la marine des Etats-Unis, qui avait reçu à Colon du chirurgien général Wyman l'ordre de se rapporter au chirurgien White, chef du service à la Nouvelle-Orléans, est arrivé hier et s'est installé à l'hôtel St-Charles.

Dans la journée il est allé s'enquérir de la situation auprès du Dr White et se mettre à sa disposition.

Le Dr Von Esdorf est un des habiles experts en fièvre jaune du service. Depuis quelque temps il dirigeait le service sanitaire dans l'isthme de Panama.

Dans les campagnes.

Rapports officiels reçus hier au Bureau de Santé d'Etat :

Kenner—Trois nouveaux cas à Hanson City ; pas de décès.

Lafayette—Un malade souffrant de la fièvre depuis sept jours est en convalescence : pas de nouveaux cas.

Lac Providence—Deux cas réels de fièvre jaune ; quatre suspects.

St-Gabriel—Trois nouveaux cas de fièvre jaune à la plantation d'Elizabeth. Un hôpital est en cours de construction. La fumigation complète de la plantation se poursuit. Les Drs P. B. Landry et G. A. Darcen ont charge de la situation.

Patterson—Deux cas positifs de fièvre jaune et deux cas suspects à la plantation Delizen, à un mille et demi de Patterson.

Morgan City—A la requête des fonctionnaires sanitaires de Morgan City je suis allé aujourd'hui à Amelia, sur le bayou Bœuf, à sept milles et demi de distance, et j'y ai constaté dix cas positifs de fièvre jaune. Je suis informé qu'il y en a d'autres et que depuis deux semaines il n'y a pas eu moins de 50 cas. Il n'y a pas de médecin à cet endroit et il est difficile d'obtenir des soins médicaux des villes voisines. A la requête des principaux citoyens de l'endroit je recommande que le Bureau de Santé d'Etat y envoie un médecin immédiatement. Une famille venue de Patterson a déterminé l'infection.

DR CHAS CHASSAIGNAC.

Napoléonville— Apprenant la découverte de nombreux cas de fièvre jaune près de Morgan City, sur le bayou Bœuf, le Dr A. A. Aucoin, officier de santé de la paroisse, annonce qu'il part ce matin, vendredi, pour Amélia, et il demande au Bureau de santé d'Etat d'envoyer sans délai un homme expérimenté dans les travaux de désinfection, du soufre, etc.

Ste-Rose—Deux nouveaux cas à la plantation Good Hope. Un nouveau cas. Cinq malades envoyés à l'hôpital temporaire.

Pas de décès. Vingt-sept malades à l'hôpital.

Quatre guéris. 123 cas jusqu'aujourd'hui.

Donaldsonville—Deux nouveaux cas à Port Barrow.

Lafourche Crossing—Un cas de fièvre jaune est signalé. Le malade est isolé et toutes les précautions sont prises.

A Bocas del Toro.

Le Dr Allen Jumel, inspecteur du Bureau de Santé résidant à Bocas del Toro, annonce que W. B. Dunn, un mécanicien au service de l'United Fruit Company, est atteint de la fièvre jaune.

Envoi du Dr Ehlert au Bayou Bœuf.

Le Dr J. M. Ehlert part ce matin pour diriger les travaux de fumigation et de désinfection au Bayou Bœuf, à l'extrémité de la paroisse d'Assomption, où le Dr Chassaignac a découvert de nombreux cas de fièvre jaune.

Recommandations du Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans.

La propagation de la fièvre jaune peut être facilement empêchée par l'emploi de très simples moyens. La difficulté est de faire mettre ces moyens en pratique.

La disparition de la fièvre jaune de la Nouvelle-Orleans à date prochaine dépend dans une très large mesure du concours que chaque chef de maison est disposé à apporter à l'œuvre d'extirpation.

La fièvre jaune est transmise de personne à personne par la piqûre du moustique Stegomyia. Cette espèce de moustique prend naissance dans les citernes, les barils d'eau, les mares d'eau stagnantes, etc.

Le moustique Stegomyia pique généralement dans le jour, rarement la nuit.

Il est important de connaître les conditions dans lesquelles ces moustiques transmettent la maladie afin que les mesures de prévention puissent être appliquées intelligemment.

Les moustiques ne deviennent infectés que lorsqu'ils piquent le malade pendant les trois premiers jours de la fièvre, et alors une période de dix jours doit s'écouler avant qu'ils puissent transmettre la maladie.

Les moustiques ne sont donc dangereux que le dixième jour après avoir piqué un malade, et le malade n'est plus dangereux après le troisième jour de fièvre.

Protéger des moustiques, nuit et jour, tous les malades atteints de fièvre pendant trois jours et détruire ensuite, avant le dixième jour de la maladie, tous les moustiques qui se trouvent dans la chambre.

Si ces précautions préventives ne sont pas prises la fièvre jaune se communique de personne en personne.

QUITMAN KOHNKE,
Officier des anté.

MEURTRE.

Un individu du nom de Albert Burner a été tué hier soir dans une querelle par Theo. Broderick.

Il paraît que Burner, qui travaillait pour M. Broderick à l'angle des rues St Charles et Adam, s'était pris de querelle avec ce dernier et l'avait frappé à la tête avec une brique.

Broderick est alors entré dans sa chambre et s'armant de son revolver est sorti à la recherche de Burner, et a tiré quatre coups sur lui. L'ambulance a été promptement mandée mais Burner a expiré avant son arrivée à l'hôpital.

L'autopsie de son corps a démontré qu'il avait reçu deux balles au côté gauche. Broderick a été arrêté.

Hydrozone

est un

Préventif Certain de la

Fièvre Jaune

Un germicide scientifique absolument inoffensif recommandé et dont se sont servis avec succès les meilleurs médecins. Vous pouvez sûrement vous mettre à l'abri de la fièvre en prenant une cuillérée d'Hydrozone dans chaque verre d'eau que vous buvez. En vente par les meilleurs pharmaciens. Aucune bouteille n'en est véritable si elle n'a pas ma signature.

Charles Marchand,
63-1 Prince Street, N. Y.

GRATUIT—Demandez "How to prevent and cure disease"—comment prévenir et guérir la maladie, et les recommandations spéciales pour éviter et guérir la FIÈVRE JAUNE.

HOTEL DE VILLE

M. H. Garland Dupré, adjoint principal à l'avocat de ville Gilmore, a émis hier une opinion légale au sujet de l'ordonnance soumise au conseil par M. Kelly relativement à la vente du lait condensé, etc. M. Dupré déclare que l'ordonnance est parfaitement légale.

Il suggère cependant la soumission de certains détails aux autorités sanitaires.

A une dernière conférence entre le maire Behrman, le commissaire des édifices publics Pujol et l'inspecteur de police Whitaker, il a été définitivement décidé de permettre aux marchands du Marché Français de déballer le poisson et de l'installer dans les réfrigérateurs après les heures règlementaires.

Cette permission ne durera que jusqu'à la levée des quarantaines.

La permission avait été accordée il y a trois jours, mais l'inspecteur Whitaker avait reçu une protestation de la French Market Improvement Association, et en conséquence il avait donné l'ordre aux agents de faire exécuter les règlements. Cet ordre a été rappelé hier.

Incendie rue Conti.

Hier après-midi vers deux heures une alarme a été donnée pour un feu découvert dans une bâtisse rue Conti, entre Chartres et Decatur, appartenant à F. Soniat et occupée par Philippe Gensler un fabricant de macaroni

La bâtisse a subi des avaries d'environ $800 et les pertes sur les marchandises s'élèvent à $500. Les flammes se sont communiquées à la maison voisine occupée au rez-de-chaussée par S. J. Laporte et au deuxième étage par Chris Pabst et y ont causé des dommages de $500. Les pertes sont couvertes par une assurance.

Autre incendie.

Un peu avant deux heures hier après-midi, plusieurs cottages dans le voisinage du Fair Grounds ont été détruits par un incendie. Le feu a été découvert dans la demeure de Mme Emma Reems rue Grande Route St-Jean 2916. Avant l'arrivée des pompiers la bâtisse avait été presqu'entièrement détruite.

Les maisons voisines occupées par Mme M. Booth, le capitaine de police Thos Capo, Mme C. Ross, O. L. Nelson ont été toutes détruites. Les pertes qui s'élèvent à $11,000 sont couvertes par des assurances dans diverses Compagnies.

F. J. Martman, un pompier de l'équipe No 10, a été blessé par la chute d'un mur. Il a été promptement transporté en sa demeure rue Derbigny près St-Pierre.

BASE BALL.

MM. C. C. Johnston, capitaine de l'équipe de base ball Parker-Blake, William M. Levy, de la Ligue Commerciale, et S. Humphreys, capitaine de l'équipe Glycozone, ont visité hier le maire Behrman pour s'entretenir de la partie qui sera jouée le 16 septembre au profit du fonds de secours.

M. Behrman a déclaré aux visiteurs qu'il était entièrement satisfait des arrangements faits jusqu'ici.

Cette partie entre deux des équipes d'amateurs les plus populaires sera certainement fructueuse.

Lake Toxaway et Asheville, C. du N.

Deux des endroits les plus salubres où l'on puisse se rendre. Le thermomètre, d'après le rapport du gouvernement, marque journellement de 62 à 70 degrés à 8:00 A. M. Pensez-y, cette section ravissante est à moins de 24 heures de distance de la Nouvelle-Orléans et $27.80 pour le voyage d'aller et retour qui couvre une grande partie des nombreux lieux de plaisance dans cette partie montagneuse de la Caroline du Nord, avec des prix raisonnables à tous les hôtels et pensions privées.

Pour plus de renseignements s'adresser au bureau de la vente des tickets du Southern Railway No 704 rue Commune, à côté de l'entrée des Dames à l'Hôtel St-Charles, Nouvelle-Orléans, Lne.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Thos. Holford vs N. O. Cotton Exchange, mandamus.
Succession ouverte:
Namette Hirsch.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions:
Léon Quillon, blessure; Adam Raget, Sr., Emile Pierre, Joseph Cabellero, actes de violence; James Gleason, Geo. Starks, attaque et blessure; Mme Frances Williams, alias Annie Baronne, larcin; Wm. Schroeder, effraction; Pedro Pascal, port d'arme cachée.

Affaires abandonnées:
Hy. Brodtman, Auguste Train, actes de violence.

Trouvé coupable:
Joe. Forio, actes de violence.

Acquitté:
Joe. Walton, actes de violence.

Condamnation.
Richard Payton, attaque et blessure, $50 d'amende ou six mois de prison.

Envoyé devant la cour criminelle:
Louis Smith, attaque et blessure.

Rapport du Grand Jury.

Le grand jury qui était en fonctions depuis six mois sous la présidence de M. D. Beach Carre, et qui, pendant cette période a dû s'occuper d'affaires importantes, entre autres de la corruption dans la police, a soumis son rapport final hier au juge Joshua G. Baker, de la cour criminelle de district, qui l'a vivement félicité.

Ce rapport, très court, est ainsi conçu :

La Nouvelle-Orléans,
le 24 août 1905.

Aux honorables juges de la cour criminelle de district de la paroisse d'Orléans.

Votre grand jury prend la liberté de vous soumettre le rapport final suivant :

En outre des investigations sur des affaires qui sont ordinairement soumises à un grand jury, nous avons consacré une grande partie de notre temps à une enquête sur le département de la police, après laquelle nous avons fait un rapport spécial et recommandé une réorganisation de département.

Nous ne pouvons qu'insister sur la prise en considération de ce rapport et sur une surveillance étroite de la police.

Nous avons aussi fait un rapport spécial sur l'importation de femmes dans un but immoral, et porté une accusation, mais la loi invoquée a depuis été déclarée inconstitutionnelle.

En conséquence nous ne pouvons pas insister trop fortement sur l'adoption de lois qui assureront des peines proportionnées à de tels crimes.

Suivant vos instructions nous avons inspecté la prison de paroisse et la maison de détention, et nous les avons trouvées propres, salubres et dans des conditions satifaisantes. Mais nous avons découvert que les prisonniers ne sont pas pourvus de moustiquaires, et nous recommandons respectueusement que les prisonniers en soient pourvus immédiatement. Nous appelons aussi l'attention sur l'insuffisance de lits de sangle à la prison de paroisse.

En terminant nous considérons de notre devoir de dire que nous ne pouvons louer trop hautement l'administration du bureau de l'attorney de district, et nous prions les juges et les fonctionnaires du tribunal pour leur invariable courtoisie.

Respectueusement,
D. BEACH CARRE,
président.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Nicholas Théodore à Vve Elizabeth Della, Francisco Brocato à Ignazia Moreci, Guiseppe Labarbera à Maria Calo.

NAISSANCES—Mmes G. Bevinetto, une fille; W. Roeling, une fille; W. H. Carroll, une fille; C. De Shaza, une fille; J. Austin, une fille; E. J. Thézan Jr., un garçon; P. Brady, un garçon; A. Zibilich, un garçon; P. Meyer, un garçon; F. E. Stulb, un garçon; J. Klotz, un garçon.

DÉCÈS—R. B. Baquié, 62 ans, 708 Constantinople; N. Cuccia, 58 ans, 617 Gaiennie; H. Donnelly, 53 ans, Hôtel Dieu; Vve Catherine Clark, 69 ans, 511 Ste Mary; C. Hartman, 70 ans, Tchoupitoulas et Sorapuru; S. R. Phellpolt, 43 ans, 732 S. Génois; C. F. Schweizer, 75 ans, paroisse St Bernard, Lne; J. R. Smitt, 24 ans ans, Remparts, près Louisa; Vve Salomé Wanner, 74 ans, 1431 Français; E. Miller, 2 ans, 2403 N. Remparts; Mme Salvator Bonfanto, 50 ans, 2127 Décatur; J. Sullivan, 83 ans, Hôpital de Charité; N. Maxwell, 3 mois, 622 S. White; Clara Stevens, 73 ans, Washington et Laurel; H. A. Dixon, 37 ans, 4116 Pitt; J. Parker, 31 ans, 7452 Mississipi; J. Claverie, 20 ans, asile Français; Mme Marie Charpentier, 28 ans, 1117 Ste Anne; J. Ivey, 21 ans, Hôpital de Charité; A. Jatkson, 37 ans, 615 S. Franklin; L. Lala, 59 ans, Lizardi et Galvez; W. Richards, 14 jours, 4734 Magasin; Mme C. Whalt, 25 ans, Hôpital de Charité; J. Tucker, 80 ans, Hôpital de Charité; J. E. L. Edwards, 60 ans, 1731 Cypress; R. B. Gauntt, 29 ans, 603 Decatur.

Cours de Français.

Les parents soucieux que leurs enfants n'oublient pas notre belle langue française pendant la fermeture des écoles, apprendront avec satisfaction que M. Maurice Bréant, le distingué professeur n'interrompera pas ses leçons et son cours français de prononciation et de récitation pendant les vacances. Nous avons déjà constaté le succès qu'a remporté la méthode d'enseigner de M. Bréant : elle est d'autant plus appréciée par tous ceux qui font appel à ses précieux conseils qu'ils trouvent auprès de lui un enseignement aussi récréatif qu'instructif au cours de leurs intéressantes études. S'adresser au No 1400 rue Pauiston.
8 août—

AMUSEMENTS.

WEST END. Tous les Après-midi

Bande Militaire de Fischer,
Goldini, White Sisters,
Grace Ulmer, Oxford Quartette,
Kinedrome.

Sièges Réservés, 10c. en vente d'avance at. Magasin de Piano de Junius Hart, 1001 rue Canal. 20 août—6f

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
STEAMER
NEW CAMELIA,
Commençant le 16 avril 1905

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal et Levée.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p.m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 8 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & BR., Agents.
No 323 rue Carondelet, cotn Union.
9 avril—

L'ordonnance relative à la Couverture des Citernes.

Bureau du Conseil d'Hygiène de la Ville de la Nouvelle Orléans.
Nouvelle Orléans, le 11 août 1905.

Avis est par le présent donné à tous les propriétaires ou agents de propriétés de se conformer immédiatement aux prescriptions de l'ordonnance No 3196, Nouvelle Série du Conseil, intitulée "Une ordonnance prescrivant la façon dont l'eau se prêtant à la propagation des moustiques, doit être conservée dans les limites de la ville de la Nouvelle Orléans."

Tous les propriétaires ou agents de propriétés qui ne se conformeront pas aux clauses de cette ordonnance, seront poursuivis conformément à la loi.

QUITMAN KOHNKE, D. M.,
Président du Bureau de Santé de Ville
11 août—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Messieurs les sociétaires sont prévenus qu'une Assemblée Générale Trimestrielle Régulière aura lieu le DIMANCHE, 27 août, à 5 heures, après midi, à l'Asile de la Société, rue Ste Anne, entre Derbigny et Roman.

J. M. VERGNOLE, Président.
A. LE FRANÇOIS, Secrétaire.
25 août—3 fois

DÉCÈS.

TUJAGUE—Décédé mercredi, 23 août, à 11:55 heures p. m., âgé de 40 ans, SIMON J. TUJAGUE, époux de Louise Tarrant, natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Tujague, Tarrant, Lamothe et Labourdette, ainsi que les officiers et membres de la Société Française sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui vendredi, 25 août 1905, à 4 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence No 1014 rue Huitième entre Magasin et Constance.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans — Décédé le 23 août, à 11:55 heures p. m., à l'âge de 40 ans, le sociétaire SIMON J. TUJAGUE, natif de la Nlle-Orléans. Messieurs les membres de la Société et particulièrement ceux de la catégorie du mois d'août sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui vendredi, 25 août à 4 heures p. m. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Huitième No 1014, entre Constance et Magasins.

Le Président,
J. M. VERGNOLE.
Le Secrétaire, A. LE FRANÇOIS.
25 août—1f

JOHN BONNOT,

Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE
Téléphone No 1043.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.
LIMITED,
ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres.

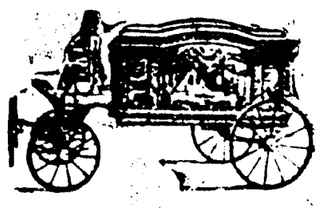

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

GUILLAUME MOTHE
GEO. J. MOTHE,
GERANT.
Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.
817 rue Toulouse,
En Face de l'Opéra Français.
TELEPHONE 4276.
Nous ferons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.
Salon funèbre gratuit aux clients.
30 août—1 an

TELEPHONE 528.
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

Nos 1308 Avenue Nord Remparts,
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

vous avez surpris cette manœuvre ?

Pillon eut un rire équivoque.

—Par hasard et aussi un peu parce que je surveillais le vicomte.

—Vous !

—J'avais des doutes et je ne manquais pas de prétextes pour venir à Belfonds de temps en temps.

—Ces doutes, d'où venaient-ils ?

—De ce que Sylvine me rapportait sur ce qui se passait au château et en particulier sur ce qu'on disait à l'office. Alors je m'étais promis de savoir plus tôt que les autres ce qu'ils auraient dû voir plus tôt que moi. Et je l'ai su, en effet.

Pillon s'animait peu à peu.

—C'est moi qui ai commencé à semer dans le pays des bruits qui ont donné à penser qu'il pouvait y avoir quelque chose de louche dans la maladie de la demoiselle ....Si j'avais osé, je serais allé la trouver et je lui aurais porté des choses à lire qui lui auraient sans doute ouvert les yeux. Puis, je me suis dit qu'elle ne voudrait peut-être pas me recevoir..... Déjà, je supposais que M. de Lançay n'était pas pour rien dans cette affaire-là .... et j'aurais voulu le prouver, moi qui n'étais qu'un pauvre diable, quand les docteurs ne s'en doutaient pas.

M. de Rohaire écoutait le violoneux avec attention.

Un point l'étonnait.

Pourquoi trahissait-il ainsi le vicomte de Lançay ?

Il le lui demanda.

Pillon éclata.

Pourquoi il vendait le beau Roland.

C'était son expression.

Parce qu'il le haïssait, donc.

Cessant de se contraindre, revenu à sa nature de sauvage et d'homme des bois, dans un langage grossier mais expressif, il expliqua les moqueries dont il avait été l'objet de la part de ce Parisien, sa hauteur insolente, ses audaces vis-à-vis de Sylvine, la violence qu'elle avait failli subir, et enfin il avoua :

—Un soir, je l'ai tenu au bout de mon fusil.... Je ne sais ce qui m'a arrêté.....

Et avec un ricanement de haine, il ajouta :

—La pensée qu'il finirait plus mal, sans doute !.... J'ai eu l'idée, moi qui ne suis rien, d'aller le dénoncer au parquet.... Il me connaît bien, le procureur.... Il m'aurait peut être écouté.... malgré ce qu'on dit qu'ils n'aiment pas à se mêler des affaires de riches !.....

Et vivement :

—Vous n'avez plus rien à me demander ?

—Pas pour le moment.

—Bonsoir donc ! Il se fait tard et il y a une trotte d'ici au Val aux biches .... Oh ! ce n'est pas pour moi que ça m'effraie..... Les nuits, c'est mon affaire et les bois aussi !....C'est pour elle ....Salut.

Jérôme Brucourt l'arrêta d'un mot :

—Pillon !

—Qu'est-ce que vous voulez ?

—C'est la vérité ce que tu viens de nous dire ?

—Vous le savez bien.

—J'ai confiance en toi .... Tu la répéterais devant des juges ?

—S'il le fallait.

—C'est bon ! Motus....

—Entendu !

—Et pour ta Sylvine qui est une brave et honnête femme, dors en paix. Quoi qu'il arrive, elle aura des protecteurs et toi aussi !

—Qui donc ?

—M. de Rohaire d'abord, nous ensuite !.....

—Merci.

Le violoneux regarda le conseiller et ses trois compagnons.

Son visage étrange avait pris une expression sarcastique.

—Je ne sais pas ce que vous ruminez, dit-il, la bouche tordue, son œil unique clignotant, mais moi, si j'avais un ennemi qui m'en eût fait le quart de ce que vous savez, sa vie ne pèserait pas un cheveu et je ne m'adresserais pas à la justice .... C'est douteux, la justice....C'est long et ça fait trop de pétard....Puis il y a les avocats qui embarbouillent toutes les affaires....

Il n'ajouta rien et tourna les talons en s'éloignant vivement.

Mais par la porte ouverte, tandis qu'il s'éloignait à pas inégaux, les Brucourt et M. de Rohaire l'entendirent fredonner d'une voix aigre, très claire, le couplet suivant d'une de ses chansons:

Pas besoin du juge et de ses gri-[moires !
Quand on hait un homme, on dit :— [A nous deux !
Les bois sont profonds et les nuits [sont noires !
L'affaire se règle entre quatre yeux !

Le père Bruno semblait abattu.

La tranquillité dont il jouissait depuis tant d'années dans cette oasis de Belfonds lui semblait à tout jamais perdue.

Quel vent de tempête avait soufflé sur cette terre si paisible autrefois !

Pas moyen de nier la culpabilité du mari de Marguerite !

Pour ne pas se rendre à l'évidence, il eût fallu avoir sur les yeux un bandeau plus épais que celui de l'amour.

Le pauvre homme demanda :

—Que faire ?

M. de Rohaire répondit :

—Garde le silence.

—Rien de plus ?

—Pour le moment.

C'était facile.

Le père Bruno s'inclina.

—A vos ordres.

Le conseiller reprit :

—Nous allons réfléchir..... Avant tout, je veux sauver ma nièce...Peut-être n'aurons-nous pas besoin de vous.

La poitrine du régisseur s'enfla dans un soupir de bien-être.

—Si c'était possible ! pensa-t-il.

Il ne se sentait pas mis au monde pour les luttes et les batailles.

Les Brucourt, le brigadier et M. de Rohaire s'entretinrent un instant à voix basse.

Jérôme Brucourt à la fin déclara :

—Je crois que ce pauvre borgne de Pillon qui y voit mieux qu'on ne pense nous a donné un bon conseil. Nous aviserons. Bonsoir, mon vieux Bruno. Dormez bien et bouche close !

—C'est juré !

—Et je suis là ! ajouta le brigadier. Je lui remonterai le moral. N'est-ce pas, beaupère ?

On se serra les mains en silence.

M. de Rohaire ajouta une dernière recommandation.

—Q'on ignore que je suis venu .... que tout suive ici le train ordinaire et surtout que M. de Lançay ne soupçonne pas qu'on s'occupe de lui !

La forte voix du brigadier affirma :

—Compris.

Du seuil du pavillon où il semblait pétrifié, le régisseur écoutait les pas des trois compagnons qui s'éloignaient rapidement et un peu plus tard, sur un chemin très lointain le roulement d'une voiture qui les emportait à la gare d'abord où M. de Rohaire allait reprendre le train de Paris et ensuite à l'Aubette où les deux frères restés seuls se regardèrent un instant avant de se séparer.

Chez eux dans la vaste cuisine où les rangées de casseroles brillaient aux murs éclairées par une grosse lampe suspendue au plafond, devant la vaste cheminée où le feu, comme celui des Vestales, ne s'éteignait jamais, Dominique dit seulement à son frère :

—Eh bien ?

Jérôme répondit de sa voix profonde :

—Le conseiller a raison..... Quand on a un ennemi capable de tout, on s'en défait comme on peut....On le tue !

—Et les juges ?....

—Il faut être plus fin qu'eux Voilà tout.

Dominique répéta :

—On le tue !.... sans doute .... mais comment ? Par quel moyen ?.....

—On cherche et on trouve.... Bonne nuit, Dominique.....

—Bonne nuit, Jérôme !

L'aîné ferma la porte au verrou.

Il aurait fallu une demi-douzaine de sapeurs pour l'enfoncer.

L'autre éteignit la lampe.

On était au milieu de la nuit.

Et tous deux, un large bougeoir de cuivre à la main, ils montèrent lentement l'escalier de bois d'orme, avec une forte rampe à balustres, courbés sous le poids du drame auquel ils étaient mêlés, le dos rond comme celui du portefaix sous le fardeau qui l'écrase.

XXXIII

SOIR D'ORGIE

A l'heure où les honnêtes conjurés de Belfonds quittaient le pavillon de la forge pour se disperser, trois couples d'une élégance de première catégorie se trouvaient réunis dans une avant-scène des Variétés.

L'affiche portait depuis quelques jours le titre de l'une des plus célèbres opérettes d'Offenbach :

" La Belle Hélène ".

Cette reprise n'était qu'un demi-succès.

Dans tous les cas ce n'était plus la vogue immense des temps lointains déjà où on n'entendait dans les rues de Paris et de la province que les refrains charmants ou endiablés qui firent la joie des dernières années de l'Empire.

La belle Hélène, une actrice délicieuse, mais un peu mûre pour son rôle, venait de chanter d'une voix toujours vibrante ces vers restés dans toutes les mémoires :

A continuer